

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 15 mai 2023

N° CP-2023-4-1-1

N° applicatif 5713

1^{ère} Commission

Commission Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants

Service instructeur

Service consulté

CONVENTION FINANCIERE 2023 AVEC L'AGENCE D'URBANISME DE STRASBOURG RHIN SUPÉRIEUR (ADEUS)

Résumé : Le rapport propose de valider la convention financière 2023 avec l'Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS) pour laquelle la CeA lui attribue une subvention de fonctionnement de 266 265 €, en complément de la cotisation statutaire de 29 735 €, soit un montant total de 296 000 €.

Implantée à Strasbourg, l'Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS), de statut associatif, a été créée en 1967. Elle regroupe 69 partenaires et permet de capitaliser et de mutualiser les données et analyses aux différentes échelles de territoire, d'alimenter la vision de l'aménagement du territoire et de replacer les politiques publiques et les partenariats de la Collectivité européenne d'Alsace dans un contexte plus large.

Lors du vote de son budget primitif de l'année 2023, la Collectivité européenne d'Alsace a validé une participation globale aux travaux de l'ADEUS de 296 000 € : 29 735 € de cotisation et 266 265 € de subvention, ce qui représente 5,4% du budget de l'ADEUS (4,9 M€ en 2023).

1. Synthèse du rapport d'activités de l'année 2022 de l'ADEUS et bilan des attendus de la Collectivité européenne d'Alsace :

En 2022, ce sont plus de 70 projets dont 4 observatoires thématiques, 20 documents cadres, 40 publications téléchargeables, 7 événements, ateliers et présentations de travaux qui ont été réalisés par l'ADEUS. Le rapport d'activités de l'ADEUS de l'année 2022, joint en annexe, décline son programme en trois axes :

- Comprendre et partager les évolutions ;
- Répondre aux besoins des membres ;
- Expérimenter.

La part du programme de travail de l'Agence associée aux attendus et besoins de la Collectivité européenne d'Alsace en 2022 correspond à un budget temps d'environ 350 000 € de travaux réalisés :

- Les temps de travaux se répartissent de la façon suivante:
 - Plus de 60% du temps d'études a été consacré à la thématique de l'habitat et de la cohésion sociale,
 - 15% aux questions foncières et du Zéro Artificialisation Nette (ZAN),
 - 14% aux problématiques de la mobilité,
 - 11% restants ont permis d'intervenir sur le transfrontalier (MORO), les données, les indicateurs et de participer au Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA).

- Des réponses et des résultats à l'échelle de l'Alsace :
 - Une évolution de l'observatoire de l'habitat :
 - Une harmonisation des sources de données et mise en évidence des enjeux avec l'Agence Départementale d'Information pour le Logement 68 (ADIL);
 - L'observation du logement étudiant en Alsace.

 - L'observatoire du foncier alsacien :
 - L'élargissement de la base de données au Haut-Rhin ;
 - L'analyse de la consommation foncière en Alsace ;

 - L'observatoire de la mobilité :
 - Une enquête sur les pratiques de mobilité Alsace du Nord et Sud Palatinat;
 - La préparation d'une future enquête déplacements à l'échelle Alsace.

 - La participation au réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace (RITA) :
 - Des travaux communs : préparation d'une formation des élus sur les enjeux du ZAN, hackathon sur les Zones d'Activité Economique (ZAE) de l'avenir (zones « tests » à Hoerdt sur la zone d'activité « Parc du Ried » et au Biopôle de Colmar), participation à un atelier de réflexions sur les projets de la commune de Weitbruch.

2. Programme 2023 de l'ADEUS et attendus de la Collectivité européenne d'Alsace :

Le programme de l'ADEUS est construit sur trois ans (2022-2024) pour donner un cap stabilisé aux membres et aux équipes. Néanmoins, il se décline annuellement pour s'adapter à chaque partenaire et conserver l'agilité nécessaire. Lors de sa séance du 2 mars 2023, l'assemblée générale de l'ADEUS a validé ses orientations pour l'année 2023 (cf. : pièce jointe en annexe au présent rapport).

A l'intérieur de ce programme, l'ADEUS propose de réaliser en 2023 des études auxquelles la Collectivité européenne d'Alsace attache un intérêt particulier, pour alimenter ses stratégies et politiques publiques en matière d'habitat, de logement et d'hébergement des personnes défavorisées, de collèges, de transfrontalier, de mobilité, de foncier et de connaissance du territoire.

Les principaux attendus de la Collectivité européenne d'Alsace en 2023 sont :

- La trajectoire ZAN : observation, coopération et accompagnement des collectivités alsaciennes :
 - Observatoire du foncier et de l'évolution des territoires en Alsace (OFET) : partage des travaux de l'observatoire avec les collectivités et les acteurs du RITA en lien étroit avec l'observatoire de l'ADAUHR,
 - Observatoire des espaces d'activités économiques dans le Bas-Rhin en lien étroit avec l'observatoire de l'ADAUHR,
 - Contribution à l'élaboration de propositions d'accompagnement des collectivités alsaciennes dans le cadre du RITA,
- Les Collèges :
 - Observation de la trajectoire des élèves et la réussite éducative sur le territoire métropolitain en 2023,
 - Mise à jour des études sur les comportements dérogatoires dans les collèges sur l'Eurométropole de Strasbourg (préparation d'une étude pour 2024),
- Le suivi du Plan Départemental de l'Habitat 67 (PDH)- et du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 67 (PDALHPD) :
 - Poursuite de l'accompagnement au suivi et à la mise en œuvre du PDH dont les « Rendez-vous territoriaux de l'habitat » (cinq en 2023),
 - Etude des besoins en logements sociaux territorialisés par Etablissement Public de Coopération Intercommunale – en lien avec l'Agence Départemental d'Information sur le Logement (ADIL) – l'association territoriale des organismes HLM (AREAL) et l'Eurométropole de Strasbourg (1er semestre 2023),
 - Appui à l'élaboration d'une démarche sur le maillage territorial de l'habitat accompagné seniors/personnes en situation de handicap (1er semestre 2023),
 - Appui aux travaux d'évaluation et à la révision des PDALHPD 67 et 68 (2023-2024),
 - Actualisation de l'état des lieux du logement accompagné (document synthèse, plan de communication, amélioration de « l'enquête Loc ») et mise à jour du tableau de bord d'indicateurs de suivi du plan, définition d'une méthode de diffusion et valorisation,
 - Enrichissement des observatoires de l'Habitat : répertoire du logement social du Bas-Rhin, population et modes de vie, copropriétés et de la rénovation énergétique, observatoire local des loyers, observatoire territorial du logement étudiant, production d'analyses croisées à l'échelle alsacienne en lien avec l'ADIL 68,
- Les mobilités :
 - Observatoire de la mobilité : rapport annuel, offre de transport et accessibilité,
 - Cahier des charges de l'enquête mobilité à l'échelle alsacienne (sur le Bas-Rhin en 2024 et le Haut-Rhin en 2025),
- Le partage de données : Ouverture et partage des données (INTEO) par des passerelles techniques avec la Collectivité européenne d'Alsace et les membres et partenaires de l'ADEUS,
- L'ingénierie de projet :
 - Participation de l'ADEUS au Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace,
 - Bilan du contrat de redynamisation du site de défense de Drachenbronn.

Lors de sa réunion du 4 mai 2023, la Commission du Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants de la Collectivité européenne d'Alsace a émis un avis favorable sur le projet de programme de travail partenarial 2023 de l'ADEUS, sur la proposition d'attribution d'une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace pour 2023 de 266 265 € à l'ADEUS pour le soutien financier à la mise en œuvre de ce programme de travail partenarial, ainsi que sur les termes du projet de convention financière 2023 à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'ADEUS.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer à l'Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS) pour 2023 une subvention de fonctionnement de 266 265 €, pour la mise en œuvre du programme de travail partenarial 2023 ; cette subvention fera l'objet d'un premier versement d'un montant de 133 133 € dès signature de la convention par les parties et du solde au cours du 4ème trimestre 2023 ;
- D'approuver la convention financière à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'ADEUS, jointe en annexe au présent rapport, et de m'autoriser à la signer.

Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Nature analytique</i>	<i>Montant</i>
<i>P060</i>	<i>O002</i>	<i>P060E01</i>	<i>T01</i>	867-65-65748-515	266 265 €
<i>TOTAL</i>					266 265 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.